

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	137 (1992)
Heft:	5
Artikel:	Entretien avec...le divisionnaire André Liaudat, commandant de la division de montagne 10
Autor:	Curtenaz, Sylvain / Liaudat, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec...

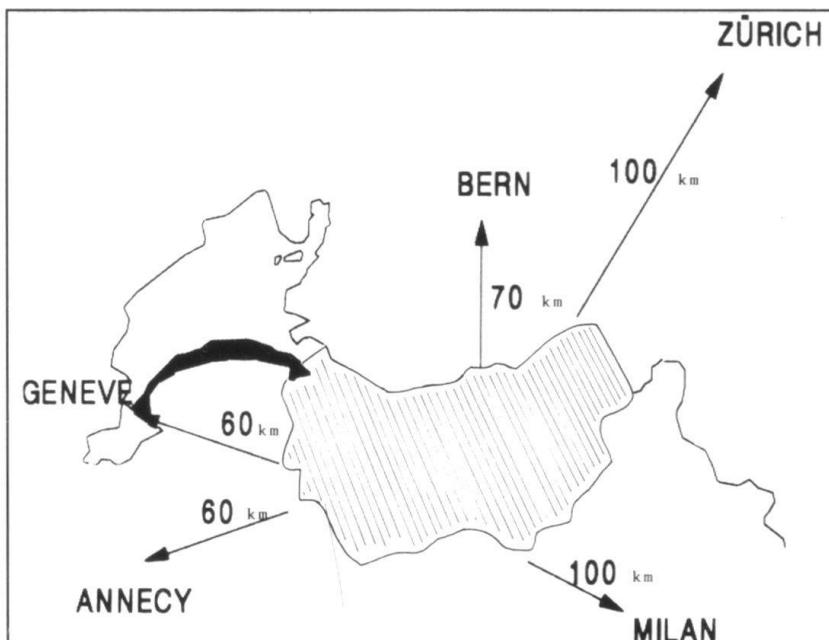
le divisionnaire André Liaudat, commandant de la division de montagne 10

Nous ne pouvions pas aborder le thème des Alpes et du corps d'armée de montagne sans accorder une place à la division de montagne 10, seule grande unité de montagne romande. Son chef, le divisionnaire Liaudat nous a fait l'honneur de répondre à nos questions.

1. La conduite d'une division de montagne

Le secteur d'engagement: Valais et Chablais

Long de 135 kilomètres et large d'environ 40, le secteur d'engagement de la division de montagne 10 couvre 15% du territoire national, soit quelque 6000 kilomètres carrés. La plaine du Rhône est l'épine dorsale autour de laquelle s'articule une région de contrastes, de passage sinon de communication, où la montagne le dispute à 18 vallées latérales, une région non exempte de superlatifs puisque, outre la Pointe Dufour, le plus haut sommet de nos Alpes, on y trouve la plus grande commune de Suisse, celle de Bagnes, les plus grands barrages, ceux de la Dixence et de Mauvoisin, ainsi que des lieux de passage fameux, tels le Grand-Saint-Bernard, le Simplon et le Lötschberg, qui sont aussi trois tunnels importants. Ce secteur, qui couvre le Valais et le Chablais, compte également deux industries chimiques, une raffinerie et plusieurs dizaines d'usines électriques.



Le secteur de la division couvre le Valais et le Chablais.

Un combat mené à l'échelon opératif

Ayant pour mission de dominer un secteur d'importance nationale, des brigades de combat lui étant subordonnées pour son engagement, la division de montagne mène le combat à l'échelon opératif. Par ce terme «opératif», il faut comprendre l'ensemble des actions de commandement ayant pour but de maintenir la liberté d'action, d'atteindre les objectifs militaires ayant une importance

pour la défense générale, de contrer les visées de l'adversaire, ainsi que de créer les meilleures conditions possibles pour l'engagement des formations tactiques. Cette réflexion tient compte des trois paramètres que sont la dimension du secteur, l'élément temps, et la puissance de feu. Dans cette optique, la division de montagne représente l'élément mobile du secteur alpin. C'est une troupe librement disponible qui peut être engagée, soit en tant que telle, soit

fractionnée pour renforcer les brigades de combat qui lui sont subordonnées dans son secteur, créer des centres de gravité ou encore constituer des réserves, décentralisées afin de pouvoir intervenir rapidement et au bon endroit.

La division de montagne mène le combat d'une manière agressive le long des transversales et axes alpins. Elle dispose pour cela d'une grande autonomie de soutien. Appelée à protéger tant des ouvrages que des voies de communication routières et énergétiques, la division de montagne 10 est aussi apte à mener des actions offensives dans une grande profondeur.

Conséquences pour la tactique

Une telle conduite du combat influe, bien entendu, sur les missions des formations tactiques. Il s'agit avant tout de contrôler les terrains-clés – portions de terrain dont la possession est décisive pour l'issue d'un engagement tactique – et de combattre pour la protection des transversales et passages alpins. L'échelon tactique peut également jouer le rôle de réserve mobile. Le commandant de division dispose de moyens de feu, qu'il attribuera ou subordonnera aux formations qu'il souhaite renforcer, pouvant de cas en cas engager l'aviation à leur profit.

La mobilité est capitale. Outre l'occupation des ter-

rains-clés et des passages, la recherche du renseignement, l'observation, une organisation toujours plus poussée de l'alarme, la décentralisation des réserves – même en petites formations – la création de dépôts, le feu ainsi qu'un engagement approprié du génie contribuent à garantir la mobilité. Le génie joue ici un rôle capital en maintenant les passages ouverts et praticables. Il en va de même de la DCA qui assure leur protection contre la menace aérienne. L'engagement des hélicoptères *Super Puma* permet également de déplacer rapidement un centre de gravité.

La mission du génie

Comme en plaine, le génie a une fonction importante, non seulement pour garantir la mobilité, mais aussi en contre-mobilité,

par la construction de barrages et d'obstacles artificiels complétant les obstacles naturels. Le secteur alpin compte également de très nombreux ouvrages minés. En plus de ces missions, les troupes du génie doivent bien évidemment assurer le franchissement des vallées et des cours d'eau. Mais les conditions particulières dans lesquelles le génie de la division de montagne remplit sa tâche impriment un rythme différent à ses travaux.

2. La division de montagne 10 et le «Plan directeur de l'armée 95»

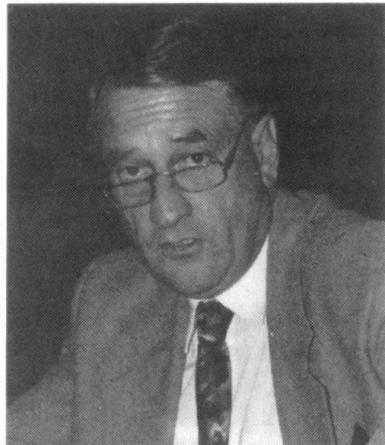
Réduction des effectifs mais augmentation des moyens

Bien que réduite à deux régiments d'infanterie de



L'engagement de l'hélicoptère permet de déplacer rapidement un centre de gravité... pour autant que la couverture aérienne soit suffisante! (Photo div mont 10)

montagne¹, et passant ainsi de quelque 15 000 hommes à environ 10 000, la division de montagne 10 conservera pratiquement le même secteur. La diminution des effectifs sera en effet compensée par des paramètres significatifs qui lui permettront de mener à bien sa mission. Il s'agit tout d'abord de *l'augmentation de la puissance de feu et de la portée des armes d'appui*. La revalorisation, par un nouveau tube, des obusiers tractés augmentera la surface battue de 70%. Quant aux nombreux lance-mines bitubes en monobloc, ils permettent de couvrir une vaste surface à une cadence de tir élevée. *L'augmentation de la capacité antichar* donnera à la division de montagne des moyens à peu près identiques à ceux de la division de campagne: une compagnie de chasseurs de chars sera subordonnée à la division, et chaque bataillon de fusiliers de montagne se verra doté d'une compagnie *Dragon*². Le remplacement du tube-roquette par le *Panzerfaust* à l'échelon de l'unité, et ce dans une dotation égale à celle des unités de campagne, représente un atout supplémentaire. La DCA sera également revalorisée par l'introduction du missile *Stinger*. Viennent s'ajouter à ces renforcements une plus grande flexibilité dans la conduite, la décentralisation des réserves et l'implantation de dépôts per-



mettant à la troupe d'alléger sa logistique.

Les moyens ne manqueront donc pas pour couvrir 300 kilomètres de frontière, protéger les transversales alpines et les cols importants, tout en continuant à mener le combat à l'échelon opératif, une brigade de forteresse restant subordonnée à la division.

Fusilier et grenadier de montagne

Le combat se livrant le long des axes, le fusilier de montagne du futur devra savoir mener le combat en localité. Etant des obstacles, les agglomérations offrent la protection nécessaire contre l'observation de l'adversaire et se trouvent généralement aux endroits propices aux barrages. Il n'est plus possible aujourd'hui d'engager des formations importantes au-dessus de la limite des forêts. Quant aux grenadiers,

ils seront les acteurs agressifs du combat en terrain difficile, agissant sur les arrières de l'ennemi par des coups de main, des raids et des embuscades. Leur instruction alpine sera maintenue à un très haut niveau.

Il faudra compter avec des engagements sur le Plateau et dans le Jura

Dans le futur, la division de montagne 10 pourrait être engagée hors de son secteur. Il importera toutefois, dans un tel cas, de ne pas perdre de vue que la division de montagne est plus légère, et qu'elle ne pourra pas remplir les mêmes missions que les divisions de campagne. Elle aligne en effet un régiment d'infanterie de moins et ne dispose pas de cette arme antichar puissante et mobile qu'est le char de combat. Il conviendra dès lors de l'engager dans un terrain le plus propice à l'infanterie. Autre conséquence: il faudra effectuer de temps à autre des cours de répétition en dehors du secteur alpin, afin de préparer la troupe et les cadres à ces conditions nouvelles.

3. La nouvelle image de la menace

Un Sud toujours plus instable

La zone de danger glisse actuellement vers le Sud, et

¹ La division sera amputée d'un régiment d'infanterie de montagne, d'un groupe d'artillerie et de son groupe du train.

² Il y en a actuellement une par régiment.

plus particulièrement sur le pourtour du bassin méditerranéen. Des mouvements massifs de populations cherchant à se réfugier en Europe occidentale, voire en Suisse sont désormais à craindre. Cela ne saurait nous faire oublier le risque de chantage ou de sabotage contre l'infrastructure industrielle et militaire du secteur de la division. Il est clair que l'on ne peut être partout. A la frontière, l'entre-terrain doit faire l'objet d'une observation et être battu par le feu. Des éléments mobiles pourront y être engagés, l'effort principal restant le long des axes. Comme nous l'avons déjà dit, l'image du combat en haute montagne est peu réaliste. Ce terrain sera le domaine des patrouilles d'observation, de direction des feux ou de chasse. Les combats qui s'y livreront le seront à

l'échelon des petites formations.

Maîtrise de la troisième dimension: oui au F/A-18

Les moyens DCA de la division sont insuffisants pour l'ensemble du secteur d'engagement. La DCA d'armée stationnant dans le secteur peut toutefois y remédier en partie, le *groupe léger mobile DCA* de la division de montagne 10 bouchant les «trous» de ce parapluie. Il n'en reste pas moins que l'acquisition d'un nouvel avion de combat reste capitale pour l'interception et la police du ciel. Le renseignement continuera de nous être fourni par les *Mirages*, alors que les drones, fournissant une image en direct du combat, permettront de conduire le feu d'artillerie dans la profondeur.



4. Instruction

Une troupe différente

La motivation des troupes de montagne m'apparaît plus marquée que celle des troupes de plaine. Je pense que cela est dû à la provenance de régions différentes, comme le Valais, Vaud, Fribourg, ou Genève pour une batterie d'obusiers. Nos soldats sont solides, rudes. C'est une troupe parfois un peu renfermée mais fidèle, habituée au cours de ses services à une vie plus difficile que sur le Plateau. Elle cherche à se dépasser par des efforts marqués, et l'une de ses forces est son esprit de camaraderie. Les cadres sont proches de leurs hommes dont ils partagent les conditions de vie.

L'instruction alpine: d'abord apprendre à survivre en terrain difficile

La troupe doit être capable de survivre et de se

La division de montagne 10

Si la division de montagne 10 est issue de l'organisation des troupes 1961, elle plonge ses racines bien plus avant dans l'histoire militaire de notre pays. Les premières troupes alpines voyaient en effet le jour en 1911, formant quatre brigades de montagnes. Il faut attendre 1938 pour qu'apparaissent dans l'organigramme de l'armée les divisions de montagne 3, 8 et 9, ainsi que les brigades de montagne 10, 11 et 12. En 1961, les troupes de montagne acquièrent leur indépendance. Le secteur alpin passait sous un commandement unique et uniifié, celui du corps d'armée de montagne 3. A cette même date, la brigade 10 se transforma en division de montagne 10, incorporant, outre les régiments 5, vaudois, et 6, valaisan, le régiment 7, fribourgeois, qui redevint pour l'occasion une unité d'infanterie de montagne. Les deux autres régiments avaient été intégrés à la brigade en 1938 déjà.

S.Cz.

déplacer en milieu alpin. Il n'est donc pas nécessaire qu'elle reçoive une instruction technique de haut niveau, ce qui est plus conforme au combat que nous voulons mener. Les grenadiers de montagne et environ un tiers des hommes de chaque unité disposent de connaissances plus poussées dans ce domaine. La division organise à leur intention un cours alpin par an³. Le porteur de l'*insigne alpin* est techniquement apte à conduire un détachement en montagne et en terrain difficile. Cette proportion d'un tiers est suffisante. Dans cette optique, il ne faut pas considérer la *Patrouille des Glaciers* comme faussant l'image des troupes de montagne, mais bien comme un plus dans la palette des activités hors-service.

Le «patron» et ses cadres: des exigences élevées

Nous ne rencontrons pas de problèmes particuliers dans le recrutement des cadres subalternes et des sous-officiers, sauf peut-être en ce qui concerne les officiers d'artillerie.

Le commandant de division attache une importance toute particulière au sous-officier. C'est un cadre qui doit être mis en avant, mais aussi auquel il faut donner les moyens de remplir sa mission, tout en l'aider dans l'accomplissement de sa tâche. Les commandants de bataillon ont

l'ordre de rassembler leurs sous-officiers durant un demi-jour, lors de chaque CR. Afin de leur permettre de prendre influence sur la troupe, les sergents et caporaux ont également la responsabilité des sections durant deux autres demi-jours, les officiers étant à leur tour à disposition des commandants. J'ai toujours été favorablement impressionné par la bonne volonté et le sérieux de nos sous-officiers.

De manière plus générale, j'attends de mes cadres qu'ils soient des exemples constants pour leurs subordonnés, qu'ils aient la force de caractère, la volonté, le courage et le sang-froid nécessaires pour réaliser les objectifs d'instruction fixés car, au moment décisif, il ne sera plus possible de tricher. Ajoutons à cela la compétence, le savoir-faire, de l'enthousiasme, du tem-

pérément et cet engagement à montrer la voie à suivre à leurs subordonnés. Mais il importe aussi que la préparation des cadres soit minutieuse, la conduite imaginative. Par un «haut fait» hebdomadaire – une activité marquante – la troupe doit développer la confiance en elle-même, alors que, par la «surprise» – un élément inattendu –, elle apprend à affronter l'incertitude et l'insécurité qui sont le propre du combat moderne ou des actions futures.

Le sport: à la recherche de l'équilibre

Si j'insiste sur la pratique du sport dans ma division, c'est bien parce que le sport exige une discipline personnelle et qu'il est important pour l'équilibre corporel et intellectuel de chacun. Nous devons donner le



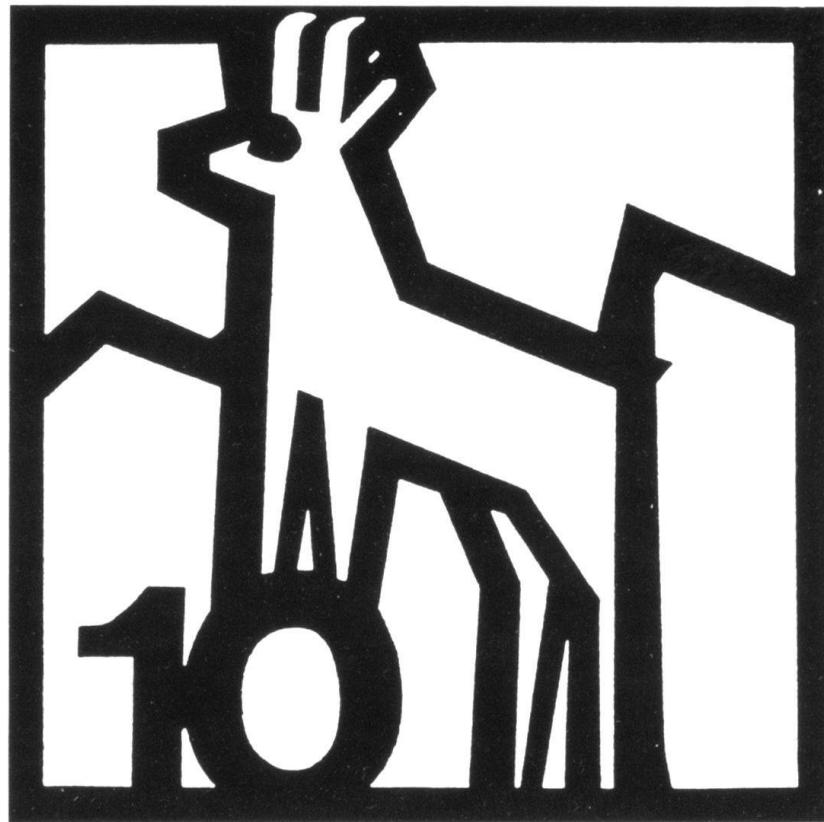
Patrouille des Glaciers (notre photo). Patrouille des Glaciers, Trophée du Muveran ou Patrouille des Rochers, ils sont nombreux à aimer se mesurer à la montagne. (Photo Hofer, Sion).

³Alternativement, en été et en hiver.

goût du sport à nos hommes afin qu'ils continuent à le pratiquer une fois rendus à la vie civile. C'est un service que nous leur rendons, tout en les préparant aux conditions particulières de la montagne. Nous organisons deux cours de chefs de patrouille - été et hiver - ainsi que deux concours de division par an. Le *mountain bike* figurera cette année au programme des épreuves d'été et le biathlon à celles d'hiver. C'est une première!

**A l'image du chamois,
son emblème et symbole,
la division de montagne 10
s'engage résolument
dans l'avenir**

Nos troupes de montagne ont un avenir. Elles représentent un élément



Le chamois, un exemple à suivre.

important pour la défense nationale car elles sont for-

mées d'hommes solides, habitués aux sacrifices et à une certaine rusticité. Ce n'est donc pas un hasard si le chamois a été choisi comme emblème de la division. Comme lui, nous regardons vers l'avant, afin de nous prévenir de toute surprise, conserver le contrôle de notre terrain et garder ainsi en tout temps notre liberté d'action. Le chamois sait observer et écouter, il est souple, mobile; il est à l'image de notre combat. Il incarne le calme et la sérénité qui doivent habiter chacun de nous et que nous procure le contact de la nature et de nos Alpes.



La plaine du Rhône, lieu de passage et de communication. (Photo Hofer, Sion).

**Propos recueillis
par le plt S. Curtenaz**